

**Commission Scolaire**  
**19 octobre 2020 - salle du Conseil Municipal -**

**Présents :**

Mmes Cynthia CONTÉ – Valérie FATTORELLI – Maryline BOSCHER – Karine GUILLAUME - Ingrid JOLIAT-  
Stéphanie JOLLY – Sylvie SPANO – Claire TRIERWEILER  
M. Frédéric POKRANDT

---

Mme CONTÉ                   **ouvre la séance à 17 heures.**

**1 PROJETS EDUCATIFS**

Mme CONTÉ                   début la réunion par la présentation de l'espace numérique de travail Ari@ne 57, plateforme de travail pour les écoles qui permet d'échanger avec les familles de façon dématérialisée. L'offre est gratuite pour les écoles élémentaires. Les maternelles peuvent bénéficier d'une offre tarifaire à un taux très avantageux, à condition que la mairie en fasse la demande. Cet ENT est intégré dans le programme Fus@e.

précise qu'en adhérant au programme **FUS@É**, porté par le Département, en lien étroit avec les Autorités Académiques, les élus du territoire bénéficieront d'un accompagnement technique, réglementaire et financier ainsi que d'une gestion administrative simplifiée pour leurs projets numériques à l'école, avec des solutions "clefs en main" labellisées par l'État.

La finalité du programme **FUS@É** est d'assurer la continuité entre l'école élémentaire et le collège permettant de créer les conditions optimales de réussite pour tous les jeunes Mosellans indépendamment du territoire concerné et d'être ainsi une source d'attractivité de ces territoires.

Les 3 axes du programme fus@ae :

Axe 1 : fournir le cadre de confiance des usages e-éducatifs avec un Espace Numérique de Travail, nommé Ari@ne 57.

Axe 2 : fournir le cadre technique et réglementaire facilitant les projets numériques à l'école, avec des solutions « clé en main ».

Axe 3 : accompagner financièrement les membres adhérents dans leurs investissements.

précise que la commune a prévu d'adhérer au programme Fus@e prochainement.

Mme SPANO                   demande si les écoles seront incluses d'office dans l'adhésion de la commune. Il s'agit d'éviter une double facturation. Il conviendra de connaître les écoles qui auraient éventuellement rejoint ce programme.

Mme CONTÉ                   contactera les directeurs.

Mme CONTÉ informe l'assemblée de la mise en place du projet Sesam, à savoir : dans le cadre de la coopération transfrontalière, l'Éducation Nationale (et donc le centre transfrontalier) est partenaire de projets européens INTERREG comme le projet Sesam GR. Ce projet représente le plus gros projet éducatif européen en cours (7.2 M€ de budget) et a pour objectif d'offrir aux jeunes lorrains, sarrois, luxembourgeois, rhénans-palatins et belges des parcours plurilingues, des projets interculturels pour promouvoir une citoyenneté européenne, et des actions transfrontalières d'orientation professionnelle.

Mme SPANO dit que l'avantage serait de pouvoir organiser des échanges entre les enseignants. Elle n'a pas entendu parler de ce programme par l'inspection d'académie. Elle pense qu'il serait judicieux d'en faire la proposition aux directeurs d'écoles et de recueillir leur avis.

Mme CONTÉ se rapprochera des directeurs d'écoles.

## **2 CIRCULATION AUX ABORD DES ECOLES**

Mme CONTÉ évoque le problème de la traversée de la chaussée par les enfants, pour accéder aux écoles Jean-Jacques Rousseau et Marie Curie. Afin de permettre à la Police Municipale d'intervenir dans les autres écoles, un appel à volontaires a été émis pour régler la circulation au moment du passage des enfants. Les candidatures sont déposées en mairie.

Mme BOSCHER aborde le sujet du stationnement désordonné (le long du trottoir de gauche, côté église), rue de la Quielle, qui représente un réel danger pour les piétons.

M. POKRANDT propose de tracer une « ligne jaune » au sol pour dissuader les fautifs.

Mme BOSCHER signale que cette requête avait été formulée auprès de la municipalité précédente, mais cette opération n'a jamais été réalisée.

Mme BOSCHER a contacté la Police Municipale dans le but de faire constater ces infractions mais cette dernière n'est pas disponible car elle assure la traversée des enfants aux abords des écoles, au même moment.

M. POKRANDT informe Mme BOSCHER que les élus auront bientôt la faculté de verbaliser les contrevenants.

Mme CONTÉ demande comment se passe le stationnement à l'école Francbois.

Mme SPANO répond que l'emplacement de l'arrêt de bus est parfois occupé par des voitures, le matin, mais qu'à la sortie d'école les parents sont plutôt disciplinés.

Mme JOLLY déplore la vitesse excessive des véhicules circulant dans la rue Maréchal Foch, malgré la matérialisation d'une « zone 30 » mais également à proximité de l'école Marie Curie.  
propose la pose d'un panneau lumineux.

L'Assemblée évoque les différents passages piétons de la ville qui sont dangereux.

M. POKRANDT précise que M. PRASSEL, adjoint à Mme la Maire, chargé de la sécurité, travaille sur un projet pour sécuriser certains passages piétons de la localité.

pense que la mise en place de feux régulateurs rue Maréchal Foch et à proximité de l'école Marie Curie pourrait être envisagée.

contactera M. PRASSEL pour étudier les modalités d'obtention d'une aide spécifique concernant la mise en sécurité des passages piétons.

### **3 BUS SCOLAIRE**

Mme CONTÉ expose le cas des enfants qui se rendent à pied, dans des écoles excentrées de leur domicile, c'est le cas des familles demeurant rue du Laboratoire mais pas uniquement. Le bus 321 ne permet plus les arrêts intra-muros ce qui rend le trajet à pied obligatoire. Il conviendrait d'envisager la mise en place d'un bus pour assurer la sécurité des élèves.

a contacté la société TGL de Longwy qui assure la liaison avec le collège d'Audun-le-Tiche. Le bus pourrait effectuer le ramassage des écoliers, le matin, mais pas l'après-midi car ses horaires correspondent à ceux du collège.

propose de recenser les enfants concernés, d'examiner les trajets ainsi que le coût de l'opération rapidement.

L'Assemblée en prend note.

### **4 COLONIES APPRENANTES**

Mme CONTÉ aborde le sujet des colonies apprenantes qui s'inscrivent dans l'opération "vacances apprenantes" qui a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après la période de confinement qu'a connu notre pays. Elles ont débuté à l'été 2020 et reprendront à la Toussaint ainsi qu'aux vacances de Noël.

Elles sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances (association d'éducation populaire, collectivité territoriale, structures privées, comité d'entreprise). Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant le renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

Une aide de l'État pouvant atteindre 80 % du coût du séjour (plafonnée à 400 € par mineur et par semaine) est proposée aux collectivités co-partenaires du dispositif à hauteur de 20% du financement. Cette aide peut atteindre 100% lorsque les séjours sont organisés directement par des associations. Ces séjours labellisés sont également ouverts à toutes les familles, qui peuvent bénéficier des aides de droits communs (bons CAF, aides de la collectivité, chèques-vacances).

propose de contacter les directeurs d'écoles pour leur faire part de cette offre.

Mme TRIERWEILER indique que ce dispositif relève de la compétence de la MJC et du périscolaire.

Mme CONTÉ répond qu'elle a reçu cette proposition au titre de la mairie. Cependant, elle rencontrera le directeur de la MJC.

### **5 TABLEAU BLANC INTERACTIF**

Mme CONTÉ signale qu'il manque 2 tableaux blancs interactifs (TBI), 1 à l'école Jean-Jacques Rousseau et 1 à l'école Marie Curie.

Mme SPANO indique qu'à l'école maternelle Francohis, l'ordinateur connecté au TBI est en panne.

Mme CONTÉ en prend note.

### **6 MARCHE DE NOËL ET SAINT NICOLAS**

Mme CONTÉ informe l'assemblée de l'annulation du « Marché de Noël ». Chaque directeur aura la liberté de l'organiser au sein de son groupe scolaire.

Mme JOLIAT précise qu'en ce qui concerne Saint Nicolas, l'évolution de la situation sanitaire sera déterminante pour la tenue de cet événement. Actuellement, elle n'a pas l'assurance de l'accord de la Sous-Préfecture pour le passage dans les écoles. Une réunion est prévue le 9 novembre 2020 pour finaliser le projet.

Il serait regrettable de perturber les enfants dans leurs traditions et dans leurs repères. Dans le cas le plus extrême, Saint Nicolas pourrait rester à l'extérieur, adresser un signe aux enfants et déposer les sachets de friandises aux directeurs.

Mme SPANO dit qu'à l'heure actuelle, rien ne s'oppose à l'entrée de Saint Nicolas dans les écoles. Il convient qu'il reste suffisamment éloigné des enfants. Les sachets pourraient effectivement être distribués par les directeurs.

imagine qu'en cas d'annulation du passage de Saint Nicolas, les sachets de friandises seraient remis, la veille, aux directeurs. Un message audio ou vidéo de Saint Nicolas pourrait être enregistré, à l'attention des enfants.

Les directeurs auraient la possibilité d'organiser une mise en scène pour pallier à son absence afin de rendre ce moment magique.

Mme JOLIAT enregistre la proposition de Mme SPANO et l'informe qu'à partir du 10 novembre 2020 les directeurs seront avisés de la suite qui sera donnée à l'organisation St Nicolas.

## **7 TRAVAUX ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU**

Mme CONTÉ indique que la municipalité a contacté l'Agence Matec, (Moselle Agence Technique) établissement public administratif dont l'objet est d'apporter aux collectivités et aux EPCI du Département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, administrative... ;  
en vue de la réfection des toilettes de l'école primaire et du préau de l'école maternelle, Jean-Jacques Rousseau.

Les toilettes actuelles devraient être détruites et reconstruites de l'autre côté du préau afin de créer un passage ouvert. Le petit local attenant aux toilettes serait conservé.

La cour de l'école maternelle devrait être végétalisée pour apporter un peu de fraîcheur durant la période estivale.

Mme JOLLY demande ce qui serait prévu à la place des anciennes toilettes.

Mme CONTÉ répond qu'il s'agirait de rallonger le préau.

Mme JOLLY constate que les toilettes se situeront toujours en dehors de l'école.

Mme CONTÉ précise que l'agence Matec proposera plusieurs solutions avec une vue globale sur le long terme et en plusieurs phases.

en fera part à la commission dès réception des projets.

Mme JOLLY comprend bien qu'il s'agira d'une réalisation à long terme.

## **8 ASSOCIATION ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies)**

Mme GUILLAUME annonce qu'elle a été contactée par l'association ELA pour l'octroi d'une subvention communale.

précise que cette association organise une action dénommée :

« *Mets tes baskets pour ELA* », à savoir :

à la date de leur choix, les établissements scolaires organisent un événement, le plus souvent sportif mais aussi culturel ou éducatif durant lequel les élèves prêtent symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir.

Au préalable, ils recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur engagement au profit d'ELA en effectuant un don ou une promesse de don grâce aux supports fournis par l'Association. Tous les établissements peuvent s'inscrire, y compris ceux qui n'ont pas participé à la Dictée d'ELA.

pense qu'il serait intéressant de consulter les directeurs qui souhaiteraient participer à ce programme. Il deviendrait collectif si les écoles coordonnent leur action et génèrerait ainsi, un impact plus important.

Mme GUILLAUME informe l'assemblée qu'une classe de l'école La Dell a déjà participé à la Dictée, avec la collaboration du chanteur Maximilien PHILIPPE.

Mme JOLIAT avance la possibilité de s'unir à une association pour organiser un évènement.

Mme SPANO répond que l'on peut, également, envisager la possibilité de s'engager pendant une année sur un projet défini, en lien avec une association.

Il conviendrait de solliciter les directeurs à l'occasion des conseils d'écoles, en vue de leur adhésion. Deux types d'actions différentes, pourraient être prévues, une pour les écoles maternelles et l'autre pour les écoles élémentaires.

Mme GUILLAUME ajoute que cette opération a été organisée du 12 au 17 octobre mais qu'elle peut aussi être reprogrammée à une date laissée aux choix.

Mme SPANO propose de se rapprocher de ses collègues pour entrevoir une action à mener avec les petits.

## **9 DIVERS**

### **. Ligue de Protection des Oiseaux :**

Mme CONTÉ souhaiterait l'intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux dans les écoles.

Mme SPANO indique que certaines écoles sont déjà adhérentes.

Mme BOSCHER précise qu'il s'agit d'une prestation de qualité dont le coût est relativement élevé.

### **. « Géocaching »**

Mme CONTÉ présente une activité qu'elle souhaiterait mettre en place sur la base du « géocaching » sans équipement GPS. Il s'agit d'une chasse au trésor. Les trésors sont des boîtes de différentes tailles, cachées par d'autres géocacheurs, à retrouver. Cette activité permet de randonner, de découvrir des paysages, des monuments ... parfois à deux pas de la maison.

souhaite dédier cette animation ludique et éducative, aux petits sur le site du Calvaire avec des caches « simples » tout au long du parcours.

**. Atsem**

Mme BOSCHER fait remarquer qu'une ATSEM de la maternelle Centre, dont le contrat n'a pas été renouvelé, a été remplacée par une ATSEM de la maternelle Francbois, alors que la directrice n'avait pas été prévenue. La directrice et les institutrices auraient souhaité être informées.

Mme SPANO dit que l'ATSEM de Francbois avait été avertie par le service des ressources humaines de la mairie, de sa prochaine affectation à la maternelle Centre.

Mme CONTÉ a pris attache avec le service des ressources humaines qui lui a fait part que l'ATSEM de Francbois était prioritaire pour ce poste car elle avait plus d'ancienneté.

Mme SPANO préférerait, qu'à l'avenir, les enseignants soient consultés.

**. Liste des effectifs**

Mme TRIERWEILER demande la communication de la liste des futurs effectifs de CP pour la future rentrée scolaire 2021-2022.

Mme SPANO lui répond qu'elle est en mesure de lui transmettre.

**. Création d'une classe Ulis au collège Émile Zola**

Mme TRIERWEILER souhaite avoir des informations sur le projet de création d'une classe Ulis au collège Émile Zola d'Audun-le-Tiche.

Mme CONTÉ a participé à une réunion avec la FCPE qui est favorable à cette idée.

M. POKRANDT déclare qu'il convient de savoir si la commune a soutenu cette demande et de se renseigner au sujet des instances à contacter.

Mme SPANO indique qu'il s'agit certainement des services du second degré de la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale) et de la FCPE.

M. POKRANDT précise qu'il serait souhaitable d'organiser un rendez-vous avec Mme la Maire et les autorités concernées.

Mme CONTÉ en prend note.

**La séance se termine à 19 heures 15.**